

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DECADI 10 Nivôse.

(Ere vulgaire)

Jeudi 31 Décembre 1795.

Détails de différens combats qui ont eu lieu sur la Nahe entre les Français et les Autrichiens. — Retraite des Français de Kreutznach, Bretzenheim, et de toute la rive gauche de la Nahe. — Arrivée à Basle de la fille de Louis XVI et des députés et ambassadeurs, qui ont été échangés. — Lettre d'un adjudant-général sur la suspension d'armes entre la république française et l'empereur. — Rapport et résolution pour la création d'un ministère chargé de la police dans toute l'étendue de la république.

A V I S.

Depuis le 1^{er} Nivôse, mais sans effet rétroactif, le prix de l'Abonnement à cette Feuille est de 500 liv. pour trois mois, seul terme pour lequel on peut souscrire. Les Abonnés qui n'enverront point le nouveau prix ne recevront ce Journal qu'au prorata de la somme adressée. Ceux qui désireront souscrire pour un plus long terme, & qui ne voudront point s'exposer à la variation continue des prix en assignats, pourront s'abonner, comme les étrangers, en payant en numéraire les prix fixés ci-dessous.

L'Abonnement pour les pays étrangers, conquis ou réunis, est actuellement en numéraire de 25 liv. par an, 13 liv. pour six mois & 7 liv. pour trois mois. Il faut s'adresser pour la Belgique au citoyen *Hognies*, à Bruxelles; pour la Suisse, l'Italie & l'Allemagne, à l'expédition des *Gazettes à Bâle*, & au citoyen *Molles*, Directeur des postes, à Geneve.

I T A L I E.

De Gènes, le 3 décembre.

Depuis les dernières discussions qui se sont élevées entre notre gouvernement & le général baron de Vins, tous les habitans de cette ville & de ses faubourgs, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante, sont obligés de faire des patrouilles, tant dans la ville que dans les environs. L'escadre anglaise, forte de 17 vaisseaux de ligne, a paru le 18 à la vue de notre port. Les Français patrouilleront hier à Caïre. Leur marche a été si rapide que le 26 novembre ils prirent possession

du fort Vado, & que le 28 ils avoient déjà huit mille hommes près de Savonne, où se trouvoient ce jour-là les généraux Scherer, Massena & Laharpe.

Les galeres & galiotes napolitaines partirent d'ici le 27, ainsi qu'un vaisseau de ligne anglais, un corsaire impérial & un sardo.

C'est le général Wallis qui commande l'armée impériale qui fait sa retraite dans le Milanais; & l'armée du baron de Colli a retiré ses avant-postes & repris ses anciennes positions pour couvrir Mondovi & Ceve.

P O L O G N E.

De Varsovie, le 16 décembre.

Parmi les caprices bizarres du despotisme, on peut mettre en ligne de compte ce qu'a fait ici le général russe Suwarow avant son départ pour Pétersbourg; il ordonna que la ville fût illuminée le jour de la naissance de l'infortuné Stanislas.

Toutes les troupes russes se disposent à quitter cette ville qui ne tardera pas à être occupée par une garnison prussienne, qui, depuis plusieurs semaines, se trouve déjà dans nos environs.

S'il faut en croire un bruit assez répandu, la partie de la Pologne échue à la Prusse formera un état particulier qui aura son nom propre, & pour souverain un des fils de S. M. prussienne.

On croit que le général Suwarow va se mettre à la tête d'une armée russe, destinée à agir contre le nouveau Schach de Perse, qui a fait une invasion dans la Georgie & qui a enlevé le prince Héraclius.

Selon les derniers avis venus de Constantinople, la Porte a témoigné une vive indignation de l'envahissement total de la Pologne. Le divan, ajoute-t-on, ne peut concevoir l'indifférence avec laquelle les cours de l'Europe ont vu cet événement, & elle prépare des armemens immenses pour se mettre en garde contre un attentat pareil à celui qui semble blesser en effet tous les principes politiques des nations civilisées.

ALLEMAGNE.

De Spire, le 30 décembre au soir.

Cette journée a été terrible. Les Français ont fait une attaque sur Schwegenheim & ont repoussé les avant-postes autrichiens. Ils vouloient occuper cet endroit ; mais à la suite d'un combat à la mousqueterie, qui a duré depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, ils ont été obligés de renoncer à leur projet & de se retirer. Cette tentative a coûté aux Français beaucoup de monde. Les compagnies de Leloup & de Seckler ont perdu quatre-vingt-dix hommes en tués, blessés & égarés, indépendamment de trois officiers. On amène ici trente prisonniers ; il en viendra davantage demain.

De Schwetzingen, le 13 décembre.

C'est une chose incroyable que les efforts qu'a fait Pichegru pour donner la main au général Jourdan. Depuis le 10 de ce mois, il ne s'est pas passé un jour sans que nos troupes aient été aux prises avec les Français. Il y a eu des combats très-sanglans dans les environs de Landau. Plusieurs charriots chargés de blessés sont arrivés hier, ainsi qu'un nombre considérable de prisonniers français. L'armée qui est de l'autre côté du Rhin a été renforcée par un bataillon de grenadiers qui est parti cette nuit pour aller joindre.

Du Haut-Rhin, le 14 décembre.

Depuis cinq jours, il y a dans les environs de ce fleuve, devant les lignes de Gernersheim près de Spire, Roth, Landau, Edikhosen, Maikam, &c., des combats assez vifs entre les autrichiens & les français : on entend canonner tous les jours ; le 10 & le 11 on a entendu non-seulement les canons, mais le feu de la mousqueterie.

Le 9, les français hasardèrent de faire une forte sortie de leurs lignes sur les autrichiens. Au commencement de l'attaque ils réussirent à faire replier ces derniers jusqu'à Edikhöfen ; mais les autrichiens étant revenus à la charge, les repoussèrent en leur faisant éprouver une perte considérable & reprirent leur position.

Le 10 les autrichiens attaquèrent les français à Edesheim, mais les français étant trop supérieurs en nombre, ils furent obligés de renoncer à cette attaque & de se retirer de nouveau sur Maikam. Les français restèrent la nuit à Saint-Martin & auroient poussé encore en avant, si le colonel de Klebeck ne fut venu au secours avec son bataillon. Celui-ci divisa ses troupes en trois colonnes ; il en posta une avec un canon au-dessus de Saint-Martin, sur une montagne, une autre à Atersweiler, & la troisième à Maikam, chacune avec un canon. Aussi-tôt qu'elles eurent attaqué l'ennemi, il fut forcé de se retirer jusqu'à Edikhöfen. Cet endroit ainsi que Roth & Edesheim ont beaucoup souffert.

Le 22, les Autrichiens attaquèrent de nouveau les Français & les forcèrent, après leur avoir fait éprouver une perte très-considérable, à regagner leur position. On leur fit en cette occasion 150 prisonniers. Les deux bataillons de l'archiduc Charles & de Klebeck ont beaucoup souffert à cette affaire. Plusieurs officiers ont été blessés ; dans ce nombre se trouve le colonel de l'archiduc Charles qui fut blessé à la jambe. Les généraux Holze & Ott sont à présent à Maikam.

De Kreutznach, le 15 décembre.

Dans la nuit passée, l'ennemi a quitté Kreutznach Brezenheim & toute la rive gauche de la Nahe, & il est en pleine retraite sur Stromberg vers la Moselle. Un détachement des hussards de l'empereur a pris, ce matin, possession de notre ville. Le général prince de Hohenlohe s'est mis aussi-tôt en marche pour couper l'ennemi du côté de Bingen. On attribue cette retraite précipitée à plusieurs causes ; d'abord aux défaites que les français ont éprouvées lorsque les deux armées de Pichegru & Jourdan ont fait des efforts pour se rejoindre, & ce qui a été rendu impossible par la valeur des troupes commandées, d'un côté par les généraux Nauendorf, Hottel, Kray, & de l'autre par les généraux de Holze & Ott. Le second lieu, aux manœuvres faites près de Kirn ; & aux mouvemens faits par le prince de Wurtemberg pour passer le Rhin près de Coblenz ; & peut-être même à ce passage.

De Mayence, le 15 décembre.

Nous apprenons en ce moment que les Français sont en pleine retraite. Nous apprenons aussi le résultat d'une longue & vive canonnade que nous avons entendue. On dit que le général Meszaros est parvenu à commander une colonne de l'armée française, commandée par le général Hatry, que la cavalerie est entrée dedans & qu'elle a fait un grand carnage. Les trophées de cette heureuse affaire consistent en 1200 prisonniers, & un très-grand nombre de canons que les Français n'ont eu le tems d'emporter. On en porte le nombre à 1000, mais il n'y a encore rien de bien positif sur le nombre des morts, des blessés, des prisonniers & des canons. Le fait est seulement que l'ennemi a été complètement défilé & qu'il a perdu immensément de toutes manières.

Ce qu'il y a encore de certain, c'est que les Autrichiens, effrayés de la hardiesse, autant que de la vélocité de nos troupes, a mis le feu à son camp en le quittant pour qu'il ne tombât pas entre nos mains, n'ayant eu possible qu'il pût avoir le tems de Pichegru. L'armée remonte la rive droite de la Moselle, & va chercher une position du côté de Trevos. On assure que le prince de Wurtemberg a passé le Rhin près de Coblenz.

(Extrait des gazettes allemandes)

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

De Strasbourg, le 22 frimaire.

Les derniers rapports arrivés de Landau portent que l'armée de Pichegru se renforce journellement, & qu'elle a fait quelques prisonniers autrichiens dans les dernières attaques entre Gernersheim & Spire.

De Paris, le 9 nivôse.

On a eu l'avis officiel que Marie-Charlotte, fille de Louis XVI, est arrivée à Basle, où sont arrivés en même tems les Français prisonniers, dont l'échange s'est suivi suivant les formes & les conventions arrêtées. Cette infortunée a été traitée dans sa route, comme elle l'a été à Paris avant son départ, avec tous les égards qui pouvoient adoucir les souvenirs d'une longue & pénible captivité. Elle a été reconnue dans sa route en deux

munies, ou
cane, lo c
vingt-qua
été recon
d'intérêt.

Suivant
time d'y
blique. C'
& il n'a p
destitué d

Nous en
journaux

remplacem
n'en reste

envié par
La condui

guerre d'A
pa bit disp

la républi
tive, un c

de fermeté
compromi

aisons ac
l'attention

active.

Quoiqu'
taite nouv

& l'empere
mination. E

date du g
general de

officiers m

Je croi
ps connoi

de la part
Bonn. Elle

conclue en

pire que l

hostilités

Sauv &
Signe

On écrit
a été assass

qu'il n'en

Aux
Un méde

de l'Améri
voyage à u

ment suivan

leurs, & n'

« Près de

vu des hab

au prix de

qu'on s'élo

tombe jusq

» Les se

beau pays

l'auvais jam

de si saisis

moi, qui n

bois dans d

» En pass

manes, où elle avoit été annoncée par le ministre de Toscane, le comte Carletti, qui la précédoit seulement de vingt-quatre heures. Les habitans des lieux où elle a été reconnue lui ont donné à son passage des marques d'intérêt.

Suivant les lettres de Basle, le citoyen Barthelemy continue d'y exercer les fonctions de ministre de la république. C'est lui qui a présidé à l'échange des prisonniers, & il n'a point encore reçu l'ordre de son rappel, quoique destitué depuis long-tems par tous nos journalistes.

Nous en disons autant du citoyen Caillard, dont les journaux ont également prononcé le rappel & même le remplacement, & qui, suivant les derniers avis de Berlin, n'en reste pas moins à son poste; & ce poste ne peut être envié par un homme novice dans les arts de la politique. La conduite équivoque que paroît tenir la Prusse dans la guerre d'Allemagne, & les nouveaux engagements qu'elle paroît disposée à prendre avec des puissances ennemies de la république, exigent tout à-la-fois une surveillance active, un coup-d'œil exercé, & ce mélange de sagesse & de fermeté qui convient à des circonstances difficiles sans compromettre la dignité d'une grande nation. Les combinaisons actuelles des puissances du Nord méritent toute l'attention des gouvernemens qui n'y ont pas une part active.

Quoiqu'on ait déjà annoncé dans cette feuille l'importante nouvelle d'une suspension d'armes entre la France & l'empereur, nous croyons devoir en donner la confirmation. Elle se trouve contenue dans la lettre suivante, datée du 1^{er} nivôse, & écrite de Cologne par l'adjudant-général de l'état-major, Caylle, aux bourguemestres & officiers municipaux de la ville libre de Cologne.

« Je croirois manquer à mon devoir si je ne vous donnois ma connoissance de la nouvelle que je viens de recevoir de la part du général Lefebvre qui est actuellement à Bonn. Elle consiste en ce que la suspension d'armes a été conclue entre la république française & l'empereur. J'espère que la paix universelle la suivra bientôt. Toutes les hostilités cessent de ce moment.

Salut & fraternité ».

Signé, CAYLLE, adjudant-général de l'état-major.

On écrit de Rhetel que le représentant Dubois-Crancé a été assassiné à Balham où il étoit envoyé. On espère qu'il n'en mourra pas.

Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.

Un médecin anglais, qui vient de parcourir une partie de l'Amérique septentrionale, a rendu compte de son voyage à un de ses amis, dans une lettre dont le fragment suivant pourra être agréable à plusieurs de vos lecteurs, & n'ennuyera pas long-tems les autres.

« Près de Reading, sur les bords de la Schuykill, j'ai vu des habitations déjà préparées, qu'on pouvoit avoir au prix de six à quinze livres sterling l'acre. A mesure qu'on s'éloigne de la ville, le terrain baisse de prix & tombe jusqu'à neuf schellings l'acre (11 liv. de France).

« Les sensations que j'ai éprouvées en parcourant ce beau pays ont été infiniment plus délicieuses que je ne l'aurois jamais imaginé. Il y a quelque chose de si grand, de si saisissant dans ce mélange de jolies collines, que moi, qui n'ai jamais été accusé d'enthousiasme, je tombe dans des ravissmens inexprimables.

« En passant de Saubury à Northumberland sur la Sur-

guchanna, nous avons fait une visite au docteur Priestley qui s'y est retiré, & qui y a loué une maison de bois, où il vit tranquille & toujours occupé de physique & de théologie. Il se félicite d'avoir quitté l'Angleterre, mais il regrette vivement ses amis. Nous pourrions croire que son indifférence pour une ingrate patrie n'est pas aussi parfaite qu'il le dit & qu'il le croit peut-être lui-même; car il a laissé échapper le désir d'y revenir faire un tour, dès que les troubles seront entièrement terminés. Outre l'instinct qui attache les hommes à leur terre natale, un autre sentiment aussi naturel peut bien le rattacher encore à un pays qui fut le théâtre de sa gloire & qu'il a honoré par ses belles découvertes ».

Le voyageur a visité près de-là une petite ville toute neuve, qu'on appelle la *Ville-Française*, parce qu'elle a été bâtie par un certain nombre de Français, que les révolutions de notre révolution ont engagés à aller former des établissemens en Amérique. Plusieurs d'entre eux se sont distingués, dit-il, dans l'assemblée constituante, tels que Noailles, Tailleyrand-Périgord, Blacon, Falon, & quelques autres. Il y a dans cette ville une taverne, tenue par un autre Français, ci-devant baron de Beaulieu. Ces messieurs, ajoute le voyageur, ont eu le bonheur d'oublier leurs anciens titres, & forment une société agréable & polie, que tous les voyageurs s'empressent de visiter.

A TOUS LES RÉPUBLICAINS; un mot sur la guerre de la Vendée.

Quand donc enfin cessera-t-on de tromper le gouvernement & tous les Français sur la guerre civile, la plus cruelle & la plus féroce, dont les annales d'aucun peuple fassent mention?

Je déclare & je soutiens qu'on nous abuse sur cette cruelle guerre. Rien de plus faux que le désarmement & la reddition des rebelles. Charette & les autres chefs vendéens ne se sentant pas assez forts pour résister de front aux colonnes républicaines, ont, suivant leur tactique ordinaire, disséminé leurs forces sur divers points; Charette a seulement conservé un noyau de ses meilleurs soldats. Ainsi divisés, ils font la petite guerre, attaquent les convois & les détachemens, & nous détruisent plus de soldats que par une guerre en règle. Les communes tombées à la disposition des républicains déposent quelques mauvais fusils; on leur en donne une décharge, à l'abri de laquelle les nouveaux convertis peuvent avec impunité assassiner isolément les républicains. Je ne citerai qu'un fait pour prouver la mauvaise foi que les vendéens mettent dans ce désarmement. En s'emparant du local où le comité rebelle de la commune de Viellevique tenoit ses séances, on y trouva la liste de tous les hommes armés de cette commune; elle se montoit à huit cents; mais les habitans, en se rendant, n'avoient déclaré que quatre-vingt ou cent fusils. On leur objecta cette liste, & ils furent obligés de remettre les huit cents fusils.

C'est dans les communes ainsi soi-disant désarmées que se mettent à couvert les nobles, les émigrés, les prêtres & les religieuses. Dans ces communes on fait des amas de bled qu'on cache en terre & qu'on réserve pour Charette; & sous le prétexte que ces communes sont tranquilles & désarmées, aucune opération militaire ne s'y fait pour arrêter les rebelles & les émigrés qui s'y retirent.

Enfin des chefs de vendéens, qui ont manqué à leurs engagements lors de la pacification de Ruelle, circonvi-

ment nos généraux, & en sont favorablement écoutés, tandis que les malheureux patriotes réfugiés, qui depuis trois ans ont abandonné leurs domiciles & leurs propriétés pour servir la cause de la liberté, sont désarmés, pillés, vexés de toutes les manières.

Je le soutiens, on n'a jamais rien connu à la guerre de la Vendée; on ne la connoitra que par la voix des réfugiés que l'on a constamment refusé d'entendre. Long-tems je me suis abusé sur cette cruelle guerre; elle me paroît aujourd'hui plus difficile à terminer qu'elle ne l'étoit en mars 1793, & peut-être sera-t-elle forcée de détruire ou d'éporter la meilleure partie de la nombreuse population qui existe encore dans ce pays.

Note des rédacteurs. — Cette lettre est signée par un réfugié de la Vendée qui s'est retiré à Nantes, & qui nous a priés de ne pas imprimer son nom.

CORPS LÉGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen TREILLARD.

Séance du 9 nivôse.

Les patriotes de 89 de la commune de Valenciennes écrivent au conseil pour lui demander le maintien de la loi du 3 brumaire, qu'ils regardent comme nécessaire au salut de la patrie & pouvant seule rendre inutiles les efforts des royalistes & des émigrés qui remuent toujours. Trop long-tems, disent-ils, une féroce humanité a organisé par-tout l'assassinat; trop long tems l'on a fait des loix justes & sévères qui n'ont servi qu'à encombrer les greffes des administrations. Les partisans du royalisme & de l'anarchie desirerent le rapport de la loi du 3 brumaire; les républicains doivent donc en desirer, en solliciter la conservation & la sévère exécution.

Delaunay obtient la parole pour faire un rapport, au nom de la commission chargée de l'examen d'un message du directoire exécutif, par lequel il a demandé qu'il fut créé un septième ministre, qui seroit spécialement chargé de la police dans la commune de Paris.

La commission a d'abord consulté la constitution; elle s'est assurée que les loix constitutionnelles ne s'opposent pas à la création d'un septième ministre. En effet, l'article 150 confère au corps législatif le droit de déterminer les attributions & le nombre des ministres; quant au nombre, il dit que les ministres ne pourront pas être moins de six ni plus de huit.

Quant à la nécessité de charger un agent à part de la police dans la commune de Paris, la commission a pensé qu'il suffiroit pour s'en convaincre de lire la loi du 10 vendémiaire qui détermine les attributions du ministre de l'intérieur: tant de travaux sont au-dessus des forces d'un seul homme.

Quand on aura distrait de ce ministère ce qui concerne la sûreté & la tranquillité des citoyens, la propriété, la commodité des lieux & places publiques, la salubrité des alimens, la garde nationale sédentaire, la gendarmerie, la légion de police, les hôpitaux, les ateliers de charité, les bonnes mœurs, la repression de la men-

dicité & du vagabondage, les prisons, maisons d'arrêts, de justice, de réclusion, les poids & mesures, &c.; il restera encore au ministre de l'intérieur le maintien des loix constitutionnelles, les arts, les sciences, l'industrie, les manufactures, le commerce, les ponts & chaussées, la navigation intérieure, & enfin la police générale de la république.

Maintenant pour être d'autant plus persuadé de la nécessité de l'urgence qu'il y a d'adopter la proposition du directoire, il suffit de considérer que Paris n'est point une commune ordinaire. Elle renferme le corps législatif, le directoire exécutif, & les premiers établissemens nationaux. Sous ce rapport Paris appartient à la république entière, & non au seul département de la Seine. Dans tous les tems son immense population a exigé de la part du gouvernement une surveillance particulière; cette vaste cité, le centre des lumières, a toujours attiré dans son sein avec affluence les habitans de la France & de l'Europe.

Depuis la révolution, Paris, qui en a été le berceau, a vu toutes les conjurations se fomenter dans son sein, contre la liberté du peuple français, & étendre leurs ramifications jusques dans les départemens les plus éloignés. Paris est devenu le point de ralliement des factions & le quartier-général des contre-révolutionnaires. Une longue & malheureuse expérience, & sur-tout le 13 vendémiaire, ont démontré cette grande vérité.

La commission ne s'arrêtera pas sur l'urgence qu'il y a d'organiser le septième ministre; il importe à la tranquillité publique que les complots se déjouent & que le peuple ne soit plus égaré par ses ennemis. Une police active, dirigée par un ministre austère & ferme dans les principes républicains, qui n'ait jamais été versatile dans le cours de la révolution & n'ait jamais dévié de la véritable ligne; une police surveillée par un ministre calme au milieu des orages & impassible au milieu des passions; une police enfin sévère & juste éventera dans l'intérieur de la république les projets destructeurs de la liberté, éclairera toutes les intrigues & maintiendra la tranquillité.

Delaunay présente le projet de résolution conforme aux bases posées dans le rapport.

On demande d'abord l'ajournement, qui est rejeté. La discussion s'engage ensuite pour savoir si le septième ministre n'aura que la police de Paris, ou s'il aura celle de toute la république. C'est cette dernière proposition que le conseil a adoptée; demain il discutera les attributions qui seront distraites du ministère de l'intérieur, pour être attachées à celui de la police.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 9 nivôse.

On fait lecture d'une résolution portant augmentation des droits du timbre, à compter du 20 nivôse dans le département de la Seine, & du 10 pluviôse dans les autres départemens.

Le conseil reconnoît l'urgence, & nomme cinq commissaires pour examiner la résolution, dont ils feront un rapport demain. Les commissaires sont: Johannot, Goupilleau, Merlin, Rossée & Lafond-Ladecat.